

2014 CIOFS Programme de Formation Permanent

Thème V : Saint Louis et la justice sociale¹



« Il advient maintes fois qu'en été, il allait s'asseoir au bois de Vincennes après la Messe, s'adossait à un chêne et nous faisait asseoir autour de lui. Et tous ceux qui avaient un problème venaient lui parler sans en être empêchés par un huissier ou quelqu'un d'autre » (Jean de Joinville, *Vie de Saint Louis*).

« S'il plaisait à notre Seigneur que tu reçoives l'onction avec laquelle les rois de France sont consacrés, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu ne t'écartes

jamais de la justice » (*Enseignements de saint Louis à son fils Philippe*).

ECLAIRAGE HISTORIQUE : « SAINT LOUIS, UN NOUVEAU SALOMON »

Si l'expression « doctrine sociale de l'Église » n'apparaît qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'idée de justice sociale existe bel et bien au XIII^{ème} siècle. Elle se déploie en trois domaines : *économique*, où elle se manifeste surtout dans la lutte contre l'usure ; *politique*, où elle habite tous les efforts en faveur de la paix ; *religieux*, où elle nourrit l'**évangélisation**, qui est considérée comme un devoir à l'adresse des hérétiques et des fidèles des religions non chrétiennes.

Saint Louis a désiré mettre ses pas dans ceux de Salomon – le modèle du roi sage et juste – comme en témoignent sa volonté de rendre personnellement la justice et ses arbitrages, aussi bien entre les seigneurs féodaux qu'entre ceux-ci et le peuple. L'aide financière généreuse qu'il a allouée pour la fondation d'hôpitaux (Quinze-Vingt...) et diverses autres œuvres témoignent de son souci d'assurer aux **pauvres** le minimum vital auquel ils ont droit.



Sous l'influence de l'esprit franciscain, saint Louis s'est efforcé de pratiquer le détachement des biens matériels compatible avec son rang de roi. Ainsi, ses vêtements non officiels étaient très sobres, ainsi il mettait de l'eau dans son verre avant qu'on n'y verse du vin, ainsi le jeûne qu'il s'imposait chaque fois que possible.

Sa canonisation fera de lui le modèle du roi-chrétien.

¹ Source : <http://www.catholique78.fr/8-themes-appfondir-0010200> Thème adapté avec l'aimable autorisation du diocèse de Versailles par Michèle Altmeyer OFS. Edition : Fr. Amando Trujillo Cano, TOR

ECLAIRAGE PASTORAL : « L'HOMME AU CENTRE, EN TOUTES SES DIMENSIONS »

Saint Louis incarne l'image de la justice. Il inaugure même une forme de justice directe, se donnant la liberté de casser en appel la justice des féodaux. Par-là, il donne l'exemple d'une autorité supérieure soucieuse de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs.

La notion de justice, sur le plan tant spirituel que temporel, est directement inspirée de l'Évangile. C'est dans le contexte de chrétienté qu'elle s'est développée, comme en témoigne saint Thomas d'Aquin pour le « juste salaire ».



La crise économique actuelle nous donne l'occasion de réfléchir sur notre usage des biens matériels : que faire de nos deniers et talents ? Comment, par eux, servir la société et le bien commun ? Quel temps gratuit donnons-nous à la vie familiale, associative, personnelle, spirituelle ? Nous courons le risque de devenir « quasi esclave du matérialisme ».

Qu'est-ce qu'une société juste ? Une société qui reconnaît les talents de chacun et lui permet de les exprimer par son travail et ses efforts. Une société s'engageant dans une lutte contre la pauvreté matérielle et spirituelle. Une société qui veille à ce qu'aucun homme, dans notre pays ou ailleurs, ne soit rabaissé au simple rang de moyen de production (Articles 18-23 dans CG).

Le souci de justice qui habitait saint Louis nous stimule à mettre nos richesses, matérielles et spirituelles, au service du plus grand nombre.

DE SAINT LOUIS À AUJOURD'HUI...

Être au monde

Repérons-nous dans notre entourage de flagrantes injustices ? À la suite du Christ : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Quels sont les moyens à notre disposition pour lutter contre ces injustices ?

Transmission

Comment aider nos enfants, nos jeunes à être attentifs à cette justice sociale inhérente au christianisme ?

Vie spirituelle

Pour faire advenir ce Royaume de justice et de paix voulu par Dieu, nous sommes invités à intercéder dans la prière et à nous engager concrètement pour faire évoluer les situations. Parvenons-nous à associer toujours prière et engagement ?



Mission

Pour saint Louis, **l'évangélisation** participait à la quête de justice car tout homme devait pouvoir accéder à la Parole de Dieu. Cette approche de **l'évangélisation** peut-elle éclairer l'invitation contemporaine à la Nouvelle **Évangélisation** ?

Formation

Il existe une synthèse de la doctrine sociale de l'Église, appelée « compendium », qui rassemble l'expérience et la réflexion chrétiennes en matière sociale. Ce souci de l'Église est-il aussi mon souci ?

VIVRE LE CONCILE VATICAN II

Egalité essentielle de tous les hommes entre eux et justice sociale



« Tous les hommes, doués d'une âme raisonnable et créés à l'image de Dieu, ont même nature et même origine ; tous, rachetés par le Christ, jouissent d'une même vocation et d'une même destinée divine : on doit donc, et toujours davantage, reconnaître leur égalité fondamentale.

Assurément, tous les hommes ne sont pas égaux quant à leur capacité physique qui est variée, ni quant à leurs forces intellectuelles et morales qui sont diverses. Mais toute forme de discrimination touchant les droits fondamentaux de la personne, qu'elle soit

sociale ou culturelle, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau, la condition sociale, la langue ou la religion, doit être dépassée et éliminée, comme contraire au dessein de Dieu. En vérité, il est affligeant de constater que ces droits fondamentaux de la personne ne sont pas encore partout garantis. Il en est ainsi lorsque la femme est frustrée de la faculté de choisir librement son époux ou d'élire son état de vie, ou d'accéder à une éducation et une culture semblables à celles que l'on reconnaît à l'homme.

Au surplus, en dépit de légitimes différences entre les hommes, l'égalité des personnes exige que l'on parvienne à des conditions de vie justes et plus humaines.

En effet, les inégalités économiques et sociales excessives entre les membres ou entre les peuples d'une seule famille humaine font scandale et font obstacle à la justice sociale, à l'équité, à la dignité de la personne humaine ainsi qu'à la paix sociale et internationale.

Que les institutions privées ou publiques s'efforcent de se mettre au service de la dignité et de la destinée humaines. Qu'en même temps elles luttent activement



contre toute forme d'esclavage, social ou politique ; et qu'elles garantissent les droits fondamentaux des hommes sous tout régime politique. Et même s'il faut un temps passablement long pour parvenir au but souhaité, toutes ces institutions humaines doivent peu à peu répondre aux réalités spirituelles qui, de toutes, sont les plus hautes » (*Constitution sur l'Eglise dans le monde de ce temps* « *Gaudium et spes* » §29).

VIVRE L'ÉVANGILE (Lc 14, 12-24)

Jésus disait aussi à celui qui l'avait invité : « Quand tu donnes un déjeuner ou un dîner, n'invite pas tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni de riches voisins ; sinon, eux aussi t'inviteraient en retour, et la politesse te serait rendue. Au contraire, quand tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des aveugles ; et tu seras heureux, parce qu'ils n'ont rien à te rendre : cela te sera rendu à la résurrection des justes. ».

En entendant parler Jésus, un des convives lui dit : « Heureux celui qui participera au repas dans le royaume de Dieu ! ». Jésus lui dit :

« Un homme donnait un grand dîner, et il avait invité beaucoup de monde. À l'heure du dîner, il envoya son serviteur dire aux invités : "Venez, maintenant le repas est prêt." Mais tous se mirent à s'excuser de la même façon. Le premier lui dit : "J'ai acheté un champ, et je suis obligé d'aller le voir ; je t'en prie, excuse-moi." Un autre dit : "J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je pars les essayer ; je t'en prie, excuse-moi." Un troisième dit : "Je viens de me marier, et, pour cette raison, je ne peux pas venir." »

À son retour, le serviteur rapporta ces paroles à son maître. Plein de colère, le maître de maison dit à son serviteur : « Dépêche-toi d'aller sur les places et dans les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. » Le serviteur revint lui dire : « Maître, ce que tu as ordonné est fait, et il reste de la place. » Le maître dit alors au serviteur : « Va sur les routes et dans les sentiers, et insiste pour faire entrer les gens, afin que ma maison soit remplie. Car, je vous le dis, aucun de ces hommes qui avaient été invités ne profitera de mon dîner. » »

